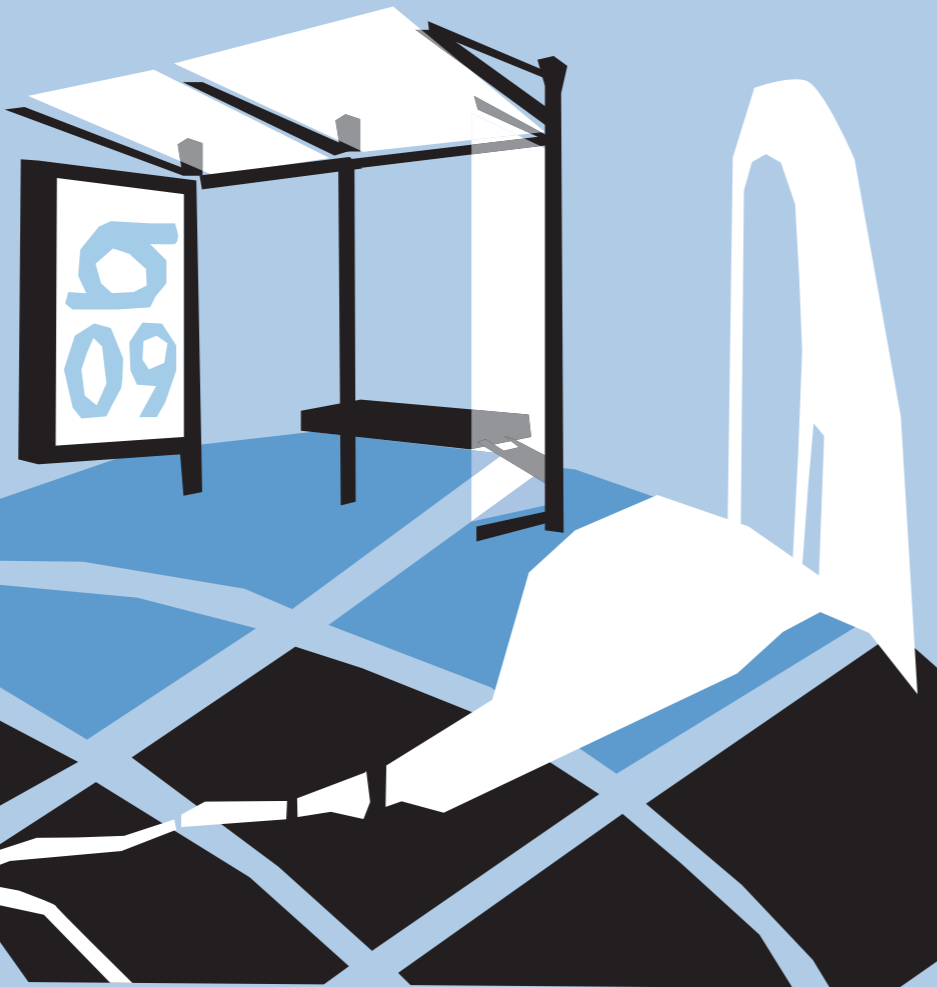


2010: TOUTES LES NOUVEAUTÉS UNIRESO

Un réseau repensé pour des déplacements simplifiés

→ DU NOUVEAU
SUR NOS LIGNES
DÈS LE
73 DÉCEMBRE



→ Un nouveau découpage zonal permet de traverser le canton de Genève à un tarif unique

Deux lignes de tram pour Meyrin

Des horaires ajustés pour faciliter les correspondances

unireso



Une zone unique pour le canton de Genève

Fini les zones 11, 12, 15, 16 et 17!
L'ensemble des lignes situées sur le territoire du canton de Genève seront désormais regroupées dans une seule zone, la n° 10.

Une couverture élargie sur le canton de Vaud et Divonne

Pages 3 et 4

Une foule de nouveautés côté France

Pages 5 et 6

La région d'Annemasse fait peau neuve

Pages 7 et 8

Nouveau: les parcours courts

Page 11

Des distributeurs plus pratiques

Page 12

Deux lignes de tram pour Meyrin

Page 13

Tous les changements de lignes, de cadences et d'arrêts

Pages 14 et 15



Des rails sur la prairie

Chers abonnés unireso,

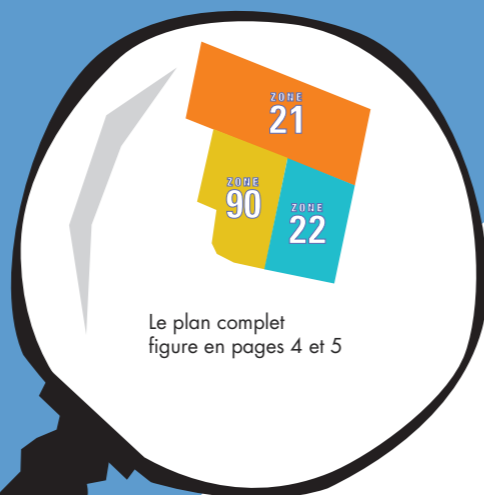


La prochaine extension de la communauté tarifaire vaudoise, Mobilis, prévue en 2010, va rejoindre celle d'unireso jusqu'à Coppet. Cela me fait inévitablement penser à la jonction des lignes de la Union Pacific et de la Central Pacific Railroad dans l'Amérique du XIXe siècle, qui sert de décor à un épisode des aventures du célèbre cow-boy solitaire. Bien qu'ici les rails existent déjà, il est tout aussi important pour les usagers de disposer d'un titre de transport unique, d'un système simple et compréhensible, ainsi que d'un tarif avantageux.

En réalité, il s'agit de bien plus que d'une simple jonction des deux communautés tarifaires, puisqu'elles seront appelées à se superposer dans les trois zones 90, 21 et 22 situées entre Genève et Coppet. Les habitants de cette région pourront donc choisir unireso ou Mobilis en fonction de leur destination. Plus fort encore, les clients de la région de Nyon se rendant à Genève pourront acquérir un titre combiné Mobilis + unireso.

Il reste encore quelques obstacles à franchir (distributeurs de titres de transport, système de reconnaissance sur les grandes lignes CFF, etc.), mais ce ne sont pas les Montagnes Rocheuses. Et cette conquête-ci de l'Ouest sera pacifique. Bien plus, elle sera lémanique, car elle concerne l'ensemble des populations établies dans cette région très dynamique, qui comptera bientôt un million et demi d'habitants et dont le développement durable suppose un recours toujours plus important aux transports publics. Genevois et Vaudois sont à l'unisson et se mobilisent pour atteindre ces buts!

François Marthaler
Conseiller d'Etat vaudois
Chef du Département des infrastructures



Le plan complet
figure en pages 4 et 5



UNE COUVERTURE ÉLARGIE SUR LE CANTON DE VAUD ET DIVONNE

Formé de trois zones distinctes, le segment vaudois en Terre Sainte s'intègre plus largement dans la communauté tarifaire unireso:

- **La zone 22** remplace l'ancienne zone 55.
- Deux nouvelles zones viennent s'ajouter à l'offre unireso: **les zones 21 et 90.**
- Les CFF et les TPN s'y partagent le rôle d'opérateurs.

- **La ligne 810** (ancienne ligne 10) circulera dans les trois zones jusqu'à Divonne, Arnex, Borex, Crassier et la Rippe.

- **La ligne 811** (ancienne ligne 11) transitera uniquement par les zones 21 et 22.

- Pour tout trajet dans la région au-delà des frontières unireso, les voyageurs devront recourir à un billet TPN.

- **Attention, transiter par une zone supplémentaire occasionne un surcoût (voir page 12).**

L'homme au cœur des préoccupations

Chers abonnés unireso,

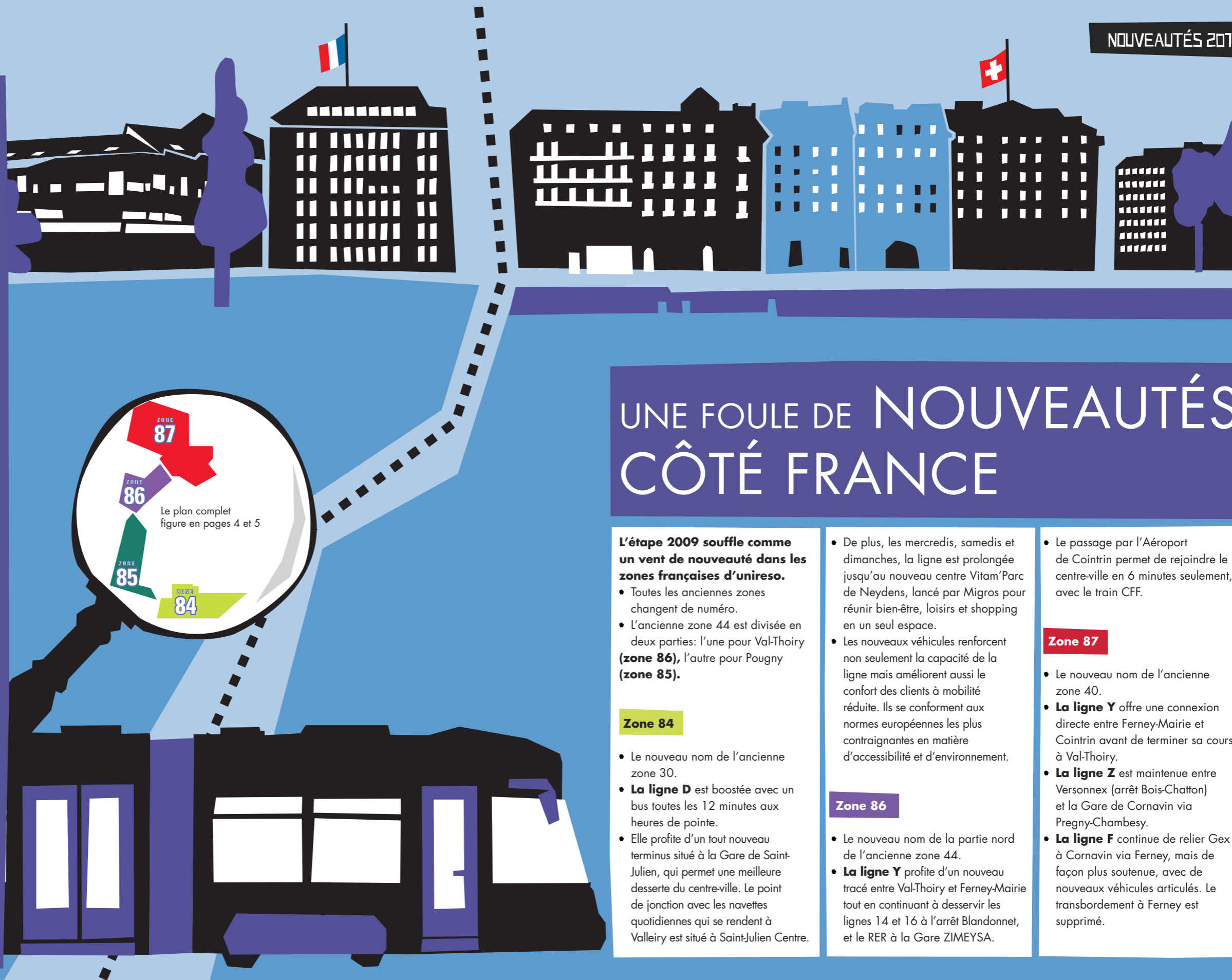


Plus de 500'000 personnes franchissent chaque jour la frontière du canton de Genève, dans un sens comme dans l'autre. Afin de faciliter la mobilité de tous, tout en limitant la pollution et les nuisances générées par un trafic automobile intense, il devient impératif de prendre en compte les modes de déplacement de façon globale, à l'échelle d'une agglomération qui ne connaît pas de frontières.

La question des transports publics dans la région franco-valdo-genevoise doit par ailleurs se comprendre dans la perspective des nouveaux enjeux du développement durable. Côté France, le «Grenelle de l'environnement» s'est notamment fixé pour objectif de devenir l'économie de la Communauté européenne la plus efficiente en équivalent carbone d'ici à 2020. Les mesures de lutte contre le réchauffement climatique intégreront notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports et de l'énergie.

Genève a su faire le choix vigoureux des transports publics. En signant la «charte d'engagement du projet d'agglomération» avec nos amis suisses genevois et vaudois en 2007, Hauts-Savoyards et Gessiens se sont également engagés dans cet élan. En 2009 déjà, des améliorations très importantes ont été apportées aux lignes transfrontalières existantes du côté du Pays de Gex. Dès 2010, de nouvelles lignes seront également mises en service, notamment pour relier Gex à Coppet via Divonne-les-Bains. Cette politique des transports, nous la voulons respectueuse d'une conception du développement urbain qui replace l'homme au cœur de nos préoccupations grâce à une véritable éthique du développement de nos territoires.

Etienne Blanc
Député de l'Ain - Maire de Divonne-les-Bains
Président de la Communauté
de communes du Pays de Gex



UNE FOULE DE NOUVEAUTÉS CÔTÉ FRANCE

L'étape 2009 souffle comme un vent de nouveauté dans les zones françaises d'unireso.

- Toutes les anciennes zones changent de numéro.
- L'ancienne zone 44 est divisée en deux parties: l'une pour Val-Thoiry (**zone 86**), l'autre pour Pougny (**zone 85**).

Zone 84

- Le nouveau nom de l'ancienne zone 30.
- **La ligne D** est boostée avec un bus toutes les 12 minutes aux heures de pointe.
- Elle profite d'un tout nouveau terminus situé à la Gare de Saint-Julien, qui permet une meilleure desserte du centre-ville. Le point de jonction avec les navettes quotidiennes qui se rendent à Valleiry est situé à Saint-Julien Centre.

- De plus, les mercredis, samedis et dimanches, la ligne est prolongée jusqu'au nouveau centre Vitam'Parc de Neydens, lancé par Migros pour réunir bien-être, loisirs et shopping en un seul espace.
- Les nouveaux véhicules renforcent non seulement la capacité de la ligne mais améliorent aussi le confort des clients à mobilité réduite. Ils se conforment aux normes européennes les plus contraignantes en matière d'accessibilité et d'environnement.

Zone 86

- Le nouveau nom de la partie nord de l'ancienne zone 44.
- **La ligne Y** profite d'un nouveau tracé entre Val-Thoiry et Ferney-Mairie tout en continuant à desservir les lignes 14 et 16 à l'arrêt Blandonnet, et le RER à la Gare ZIMEYSA.

- Le passage par l'Aéroport de Cointrin permet de rejoindre le centre-ville en 6 minutes seulement, avec le train CFF.

Zone 87

- Le nouveau nom de l'ancienne zone 40.
- **La ligne Y** offre une connexion directe entre Ferney-Mairie et Cointrin avant de terminer sa course à Val-Thoiry.
- **La ligne Z** est maintenue entre Versonnex (arrêt Bois-Chatton) et la Gare de Cornavin via Pregny-Chambesey.
- **La ligne F** continue de relier Gex à Cornavin via Ferney, mais de façon plus soutenue, avec de nouveaux véhicules articulés. Le transbordement à Ferney est supprimé.

Le fruit d'une étroite collaboration

Chers abonnés unireso,

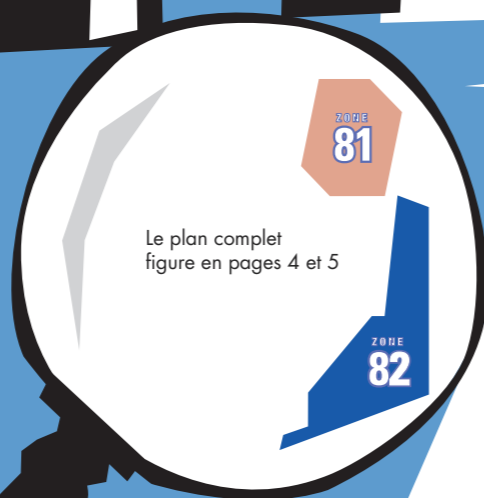


Pour la première fois dans l'histoire du réseau TAC, la rentrée aura lieu en même temps pour nous pour nos partenaires régionaux. Le fruit d'une étroite collaboration entre élus, techniciens et clientèle se manifeste ici. Celle-ci vise à proposer un réseau régional plus uniformisé et à apporter des réponses toujours plus efficaces aux besoins des clients des transports en commun.

Le nouvel aménagement «quai à quai» de la douane de Moillesulaz, qui permet aux bus de s'arrêter juste à côté de l'arrêt de tram, illustre parfaitement cet effort. De quoi avancer ensemble sereinement dans la nouvelle année!

P. Roxo

Patrick Roxo
Responsable Marketing
Transports publics de l'Agglomération
annemassienne (TP2A)



NEW

Zone 81

Une nouvelle zone et deux arrêts supplémentaires irriguent Veigy, l'Ouchette et Veigy-Ecole.

LA RÉGION D'ANNEMASSE FAIT PEAU NEUVE

Zone 82

Le «quai à quai» de Moillesulaz

Plus besoin de traverser la route pour passer du bus au tram à la douane de Moillesulaz: grâce au nouvel aménagement, les lignes 1 et 2 traversent désormais la douane et marquent l'arrêt juste en face du quai des tramways.

Les lignes 1 et 2 prolongées jusqu'à 23 heures

Une grande étape pour le développement du réseau TAC: la ligne 1, qui dessert les gares de Chêne-Bourg et d'Annemasse et la ligne 2, qui connecte la zone industrielle de Ville-la-Grand à la gare d'Annemasse, circulent désormais jusqu'à 23 heures, pour le bonheur des couche-tard.

Bonne mieux desservie

En renforcement de la ligne 5, la ligne 4 desservira en permanence le centre-ville de Bonne. En dehors des heures scolaires, la ligne 5 circulera quant à

elle plus rapidement entre Bonne et le centre-ville d'Annemasse, grâce à un nouveau tracé plus direct.

Trois lignes de proximité renforcées

La ligne 2 voit son terminus prolongé dans la zone industrielle de Ville-la-Grand, dans le but de mieux desservir les commerces et entreprises alentour. Dans cette même zone industrielle, la ligne 3 passera par la rue des Buchillons afin d'améliorer la desserte d'établissements comme Darty, Leader Price ou encore la médecine du travail. Dans le quartier du Livron, le tracé de la ligne 4 se connectera à la ligne 1 et verra sa desserte affinée pour un meilleur service du lycée Jean Monnet et du collège Paul-Emile Victor.

La 6 passe au centre

Dès le 13 décembre, la ligne 6 sera connectée au centre-ville d'Annemasse, ce qui facilite l'accès en ville des quartiers de Brouaz, Gaillard, Ambilly

et Ville-la-Grand. La ligne D6 permet la même amélioration les dimanches et jours fériés.

Proxi'TAC - 2 heures seulement pour obtenir un transport

Le service à la demande du réseau TAC, Proxi'TAC, acceptera dès le 13 décembre toute réservation faite avec deux heures d'avance seulement, contre une demi-journée auparavant. Cette possibilité existe également le dimanche, et la réservation peut même se faire par internet!

En bref:

Près de 50 places de parking P+Bus ont été créées le long des lignes 1, 2, 4 et 5. Afin d'optimiser les lignes 1, 2 et 3 sur leur tronçon commun, les horaires seront mieux cadencés.

PLUS DE CONFORT ENTRE GENÈVE ET LA PLAINE

De nouvelles rames FLIRT* circulent sur la ligne Genève – La Plaine. Ces trains offrent un tout nouveau confort pour les déplacements quotidiens: accès à bord facilité grâce à un plancher surbaissé, espace intérieur clair et généreux, grandes baies vitrées teintées, climatisation et toilettes accessibles aux voyageurs en fauteuil roulant.

La 1^{re} classe fait aussi son apparition sur la ligne puisque 28 places sont proposées dans les nouvelles rames. 135 places sont offertes en 2^e classe, complétées par de nombreux strapontins. Une rame FLIRT a une capacité similaire à deux rames traditionnelles (Bem) circulant ensemble.

Enfin, un affichage moderne de la destination et des prochains arrêts ainsi que des annonces automatiques par haut-parleur informent les usagers de manière optimale. Trois trains sur quatre sont assurés par des rames FLIRT entre Genève et La Plaine, et cette proportion monte à un train sur deux aux heures de pointe. Le parc de véhicules existants (Bem), complètement révisé en 2009, roule entre Genève et Bellegarde. Les trains de remplacement (RIO) circulant sur la ligne seront restitués à la SNCF d'ici à la fin de l'année.

*FLIRT: Flinker Leichter Innovativer Regional Triebzug ou automotrice régionale rapide, légère, innovatrice.



Noël en voyage

A l'approche des Fêtes, les CFF ont plus d'un tour dans leur sac lorsqu'il s'agit de proposer un présent original, axé sur les découvertes.

S'offrir l'évasion dans une box

Bien-être, sensations ou escapades gourmandes: les smartbox offrent d'innombrables possibilités de faire plaisir à ses proches avec un cadeau sur mesure. En vente dans les agences de voyages CFF, chacune des 12 smartbox propose entre 35 et 100 activités thématiques pour un prix compris entre CHF 64,90 et CHF 649,90. Difficile de se décider!

A l'heure de Mondaine

L'indémodable montre de gare signée Mondaine constitue un cadeau raffiné, en décembre ou tout autre mois de l'année. Créée en 1944 par Hans Hilfiker, un ingénieur et designer suisse alors employé des CFF, la montre Mondaine est entrée dans la légende depuis. Son cadran élégant et facile à lire et sa très fameuse trotteuse rouge s'acquièrent sous forme de montre-bracelet pour hommes et femmes, mais aussi sous forme d'horloge, dans tous les bureaux de Change CFF, ou au guichet des gares les moins grandes.

Reka Rail: un bon pour l'évasion

A quelques jours de Noël, quoi de plus adéquat que d'offrir à ses proches un voyage en train assorti d'une excursion originale? Les bons Reka Rail, élaborés en partenariat avec la caisse coopérative de voyage Reka, constituent un moyen de paiement très pratique. Echangeable à tous les points de vente des transports publics contre tout service ou billet des CFF et de leurs partenaires, hormis pour le change et le retrait d'argent.



NOUVEAUTÉ: LES PARCOURS COURTS

unireso introduit une nouvelle notion sur le réseau, celle de «parcours court».

Les parcours courts s'appliquent à tous les déplacements régionaux de courte distance, au départ ou à destination de la zone 10. Ce titre de transport, également disponible sous forme d'abonnement, permet de traverser les frontières du canton à un prix avantageux. Il sera disponible entre certains ou tous les arrêts d'une zone régionale et les groupes d'arrêts de la zone 10 qui se situent le long d'un axe transfrontalier.

Il ne s'adresse pas aux clients qui voyagent uniquement dans la zone 10. Valable une heure, le billet «parcours court» n'autorise ni les allers-retours

sur l'axe, ni les correspondances sur d'autres lignes que celle(s) faisant partie de l'axe.

La formule abonnement «court parcours» permet en revanche de circuler librement dans la zone 10 sur l'ensemble du parcours concerné.

Ce titre de transport permet par exemple de voyager depuis n'importe quel arrêt au départ de la zone 82, puis d'utiliser les lignes TAC 1, TPG 12, 16 ou 17 jusqu'à l'arrêt Grange-Canal. Pour aller au-delà, les clients devront s'acquitter d'un billet zone 82+10. Le même trajet est possible en sens inverse, à partir de l'arrêt Grange-Canal et jusqu'à n'importe quel arrêt de la zone 82.

Tous les parcours courts en bref:

Depuis la zone 81:

Ligne à emprunter en zone 10: G
Arrêt limite en zone 10: Vésenaz

Depuis la zone 82:

Lignes à emprunter en zone 82: toutes les lignes de la zone, excepté les lignes TER

Lignes à emprunter en zone 10: TAC 1, TPG 12, 16, 17
Arrêt limite en zone 10: Grange-Canal

Depuis la zone 84:

Ligne à emprunter en zone 84: D
Arrêt limite en zone 10: Bachet-de-Pesay

Depuis la zone 85:

Ligne à emprunter en zone 85: K
Arrêt limite en zone 10: Avully Ecole

Ligne à emprunter depuis la zone 85: SNCF Ter

Arrêt limite en zone 10: La Plaine

Depuis la zone 86:

Ligne à emprunter depuis la zone 86: Y
Arrêt limite en zone 10: Aéroport

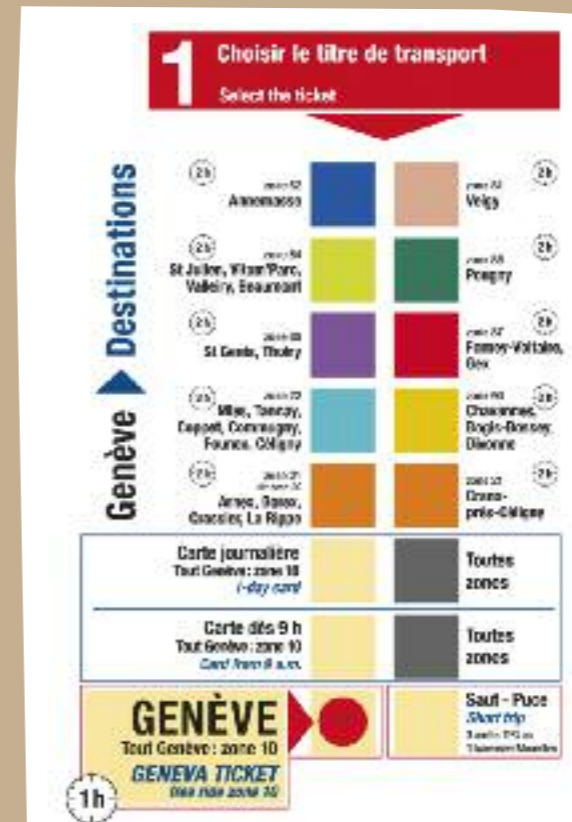
Depuis la zone 87:

Ligne à emprunter depuis la zone 87: F et Z
Arrêt limite en zone 10: Nations

Ligne à emprunter depuis la zone 87: Y
Arrêt limite en zone 10: Aéroport

Depuis la zone 22:

Lignes à emprunter en zone 22: toutes les lignes CFF et TPN
Arrêt limite en zone 10: CFF Tuileries



Euro: nouveau taux de change

Malgré l'absence d'augmentation des tarifs, l'ajustement du taux de change en fonction du cours actuel de l'euro occasionnera un léger surcoût lors de l'achat de certains titres de transport en euros.

Quatre prototypes de nouveaux distributeurs, avec rendu de monnaie, seront testés au Bachet-de-Pesay, à Cornavin, Plainpalais et Bel-Air, en prévision de leur installation progressive sur tout le réseau, en 2010

DES DISTRIBUTEURS PLUS PRATIQUES

A partir du 13 décembre, l'ensemble des distributeurs TPG de titres de transport du réseau seront habillés de nouvelles faces avant, en accord avec les modifications du périmètre unireso.

Grâce au code de couleur qui caractérise chaque zone, on peut, en un clin d'œil, identifier le billet correspondant au parcours souhaité, en fonction de la couleur de la zone concernée ou de la destination choisie. Un exemple: si un client souhaite aller à Annemasse depuis la Gare de Cornavin, il lui suffit de choisir, sur le distributeur de son lieu de départ, le bouton attribué à la

zone 82, de couleur bleue. Il peut aussi se baser sur le nom de localité mentionné à côté du bouton, Annemasse dans ce cas précis. Le même système s'applique aux neuf zones transfrontalières.

Toutes les lignes qui circulent dans les limites du canton sont en revanche accessibles dès maintenant avec un seul et même billet, celui de la zone 10, disponible sous forme de carte journalière, de billet simple valable une heure ou encore de billet «saut de puce», pour ceux qui ne souhaitent faire qu'une traversée en mouette ou un trajet de trois arrêts maximums avec les tpg.

LES CHANGEMENTS À NE PAS MANQUER LIGNE PAR LIGNE

Une attention toute particulière a été portée à l'offre des lignes de ceinture qui permettent de relier les différents quartiers de la couronne urbaine, sans transiter par le centre-ville. Une économie de temps non négligeable! Pour permettre aux clients de profiter de leurs loisirs de fin de semaine, les principales lignes urbaines et régionales sont aussi renforcées. Toutes les nouveautés sont détaillées ci-dessous.

Lignes urbaines et régionales

Ligne 3 Tracé modifié provisoirement en direction de Gardiol, via Rive et Bel-Air, en raison des travaux du Tram Cornavin-Onex-Bernex.

Lignes 6 et 19 Les arrêts Châtelaïne-Ecole et Henri-Golay fusionnent pour ne former qu'un seul arrêt, Châtelaïne. Sur le tronçon Charmilles-Châtelaïne, les arrêts sont répartis afin de mieux desservir le quartier des Ouches.

Ligne 7 Passe à une cadence de 10 minutes aux heures creuses de la semaine, et à raison d'un bus toutes les 12 minutes le samedi. L'offre nocturne est également doublée, avec un bus toutes les 30 minutes.

Ligne 8 Profite d'une cadence améliorée entre 8h et 9h15, ainsi que de 16h45 à 19h45. Aux heures creuses de la semaine et le samedi après-midi, un bus circule toutes les 8 minutes.

Ligne 9 La cadence passe à 5 minutes aux heures de pointe du matin. Du lundi au samedi, un bus sur deux prolonge sa course de Cornavin aux Avanchets, de 6h30 à 20h30.

Ligne 10 L'arrêt Parc-des-Sports est supprimé en raison de sa proximité avec l'arrêt Guye. Les arrêts Terroux

et Jonc fusionnent pour former un nouvel arrêt, De-Joinville.

Ligne 11 Considérable amélioration de la cadence, qui passe à un bus toutes les 8 minutes aux heures de pointe, et toutes les 12 minutes aux heures creuses. La ligne compte 50% de bus en plus le week-end.

Ligne 21 La cadence passe à 15 minutes au lieu de 20 les samedis après-midi.

Ligne 22 Les arrêts Châtelaïne-Ecole et Henri-Golay fusionnent pour former un nouvel arrêt, Châtelaïne. La cadence passe à 15 minutes au lieu de 20 les samedis après-midi et à 30 minutes au lieu de 40 pendant la nuit.

Ligne 23 La cadence passe à 15 minutes au lieu de 20 les samedis après-midi et à 30 minutes au lieu de 40 pendant la nuit. La première arrivée à l'Aéroport de Cointrin se fait vers 5h52 du matin.

Ligne 28 Voir page 16.

Ligne 29 Ligne supprimée, partiellement remplacée par la 9.

Ligne 33 La cadence passe à 40 minutes aux heures creuses de la semaine et le samedi après-midi. Un départ supplémentaire est prévu le dimanche matin.

Ligne 34 La cadence passe à 40 minutes les samedis après-midi et aux heures creuses de la semaine. Un aller-retour supplémentaire est prévu le dimanche matin.

Lignes 42 et 48 Ces lignes fusionnent et circulent jusqu'à ZIPLO, Perly, Lully, Bernex, à la fréquence et aux plages horaires de l'actuelle ligne 48. Un nouvel arrêt s'ajoute au tracé de cette ligne sur la route de Galaise, et une course sur deux ira jusqu'à Bernex. Le soir, les véhicules circuleront entre Carouge et Le Rolliet et la dernière course sera prolongée jusqu'au P+R de Bernex, via Certoux et Lully.

Ligne 51 La ligne est renforcée, de par la suppression de la ligne 52.

Ligne 52 Ligne supprimée, en partie remplacée par le prolongement de la ligne 28.

Ligne 53 Un aller-retour supplémentaire est introduit les soirs de semaine. Le samedi soir, un départ supplémentaire a lieu depuis le Bouchet, et deux autres départs sont également prévus depuis Machéry.

Ligne 55 Ligne supprimée

Lignes 56 et 57 Voir page 16.

DEUX LIGNES DE TRAM POUR MEYRIN

L'arrivée du tram à Meyrin suscite de nombreuses modifications:

- Les lignes de tram 14 et 16 circuleront à une cadence de 5 minutes aux heures de pointe. Elles voient leur tracé prolongé en direction de la Cité de Meyrin.
- La ligne 56 est raccourcie, pour assurer la connexion entre le CERN et le nouveau tracé des deux lignes de tram à l'arrêt Vaudagne, avant de rejoindre le terminus de Meyrin-Village.

- La ligne 28 est prolongée entre Blandonnet et Vernier jusqu'à l'arrêt Parfumerie en raison de la suppression de la ligne 52. Son tracé reste inchangé entre le Jardin Botanique et Blandonnet.
- Une nouvelle ligne 57 relie l'Aéroport de Cointrin à la Gare de Vernier-Meyrin via la ZIMEYSA et la Cité de Meyrin. Elle circule à une cadence permanente de 15 minutes, du lundi au samedi jusqu'à 20h30.

Une ligne 54 mieux cadencée

- La ligne 54 relie désormais la Gare de Satigny et celle de ZIMEYSA via le Bois-de-Bay, Vernier et la ZIMOGA.
- Elle circule du lundi au vendredi, de 5h30 à 20h.
- Les correspondances sont ciblées sur les départs de trains aux Gares de Satigny et ZIMEYSA.
- La cadence passe à 30 minutes aux heures de pointe, et à une heure aux heures creuses.

De A à Z

Ligne A La cadence passe à 40 minutes aux heures creuses de la semaine et le samedi après-midi. Un départ supplémentaire est prévu le dimanche matin.

Ligne B Ligne prolongée jusqu'à Chevrens, notamment afin d'assurer la desserte de l'école d'Anières et des hameaux de Bassy et Chevrens.

Ligne C Un nouvel arrêt Basselat est ajouté entre les arrêts actuels de Grand-Cara et Presinge.

Ligne D Terminus déplacé à Saint-Julien Gare pour une meilleure desserte du centre-ville de Saint-Julien. Le mercredi et les week-ends, plusieurs courses sont prolongées jusqu'à Neydens pour desservir le nouveau centre de loisirs, à l'arrêt Vitam'Parc. La cadence passe à 12 minutes aux heures de pointe et à 15 minutes aux heures creuses. Desservie uniquement par des bus articulés, cette ligne voit son parcours sur sol suisse doublé par la ligne 4 (Perly-Village – Bel-Air). La dernière course n'effectuera plus un détour par Certoux, dont la desserte est reprise par la ligne 42.

Ligne E La cadence passe à 20 minutes aux heures creuses de la semaine et les samedis après-midi.

Ligne F Ligne renforcée entre Ferney et Gex (via Cessy et l'Hôpital de Tougin): un véhicule sur deux environ poursuivra sans transbordement jusqu'à Gex. Aux heures de pointe, la cadence passe à 10 minutes sur le parcours Ferney-Gare Cornavin. Le terminus de la Gare de Cornavin est déplacé à la rue des Gares en vue du futur chantier de rénovation de la gare.

Ligne G La cadence passe à 30 minutes entre midi et 16 heures, les jours de semaine.

Ligne K La cadence passe à 30 minutes aux heures creuses de la semaine et le samedi après-midi.

Ligne L La cadence passe à 30 minutes aux heures creuses de la semaine et le samedi après-midi.

Ligne S La cadence passe à 30 minutes aux heures creuses de la semaine. Une nouvelle desserte est introduite le samedi, avec un bus toutes les heures dès 6 heures.

Ligne V La cadence passe à 30 minutes aux heures creuses de la semaine et le samedi après-midi. Le terminus de la Gare de Cornavin est déplacé à la rue des Gares en vue du futur chantier de rénovation de la gare.

Ligne Y Parcours prolongé jusqu'à Ferney-Mairie. La ligne circule désormais à une cadence de 30 minutes aux heures de pointe entre Val-Thoiry, ZIMEYSA, la Renfile et l'aéroport, avant de repasser en France, pour desservir Ferney. Les frontaliers profiteront donc d'une desserte améliorée de l'aéroport.

Ligne X Terminus déplacé de Gennecy à Chancy-Douane, afin de relier les habitants de Chancy à la Gare de La Plaine, en correspondance avec le RER. Le mercredi, l'offre entre La Plaine et Dardagny est également améliorée. Sur le tronçon La Plaine-Chancy, la ligne X circulera toute l'année.

Ligne Z Le terminus de la Gare de Cornavin est déplacé à la rue des Gares en vue du futur chantier de rénovation de la gare. La cadence passe à 30 minutes aux heures creuses de la semaine et le samedi après-midi.



Une offre élargie le samedi
De nombreuses lignes font l'objet de mesures de renforcement de l'offre les samedis, en particulier l'après-midi. L'amélioration touche à la fois les lignes urbaines (2, 6, 7, 11, 19, 20 et 27) et plusieurs lignes régionales (33, 42, 44, 45, 53, A, D, E, K, L, S, V et Z).

